



Herbeys Infos

Bulletin Municipal

N° 271

Janvier 2025



Ce premier bulletin municipal de l'année 2025 m'offre le plaisir de vous souhaiter une bonne année.

Alors que nous entamons un nouvel exercice budgétaire, il s'avère essentiel de mettre en avant les projets qui vont façonner notre Commune et renforcer le lien social. Dans un contexte financier limité où les ressources diminuent, le travail continu pour maîtriser nos dépenses reste essentiel afin que notre engagement soit confirmé : investir judicieusement dans des actions qui dynamisent à la fois vie associative et convivialité.

Être soutenue par le conseil municipal est une chance pour moi, que tous ces membres soient remerciés pour leur investissement au regard de leur délégation. L'équipe municipale qui m'entoure reste bien entendu toujours à votre écoute.

Nous pouvons compter sur un tissu associatif fort impliquant nombre de bénévoles, exerçant un rôle fondamental dans la vie communale. Qu'ils en soient, là aussi, remerciés. Les associations reflètent notre dynamisme et notre diversité, aussi leurs actions resteront elles soutenues, à l'image des années précédentes. Évènements festifs et rencontres sont précieux rendant notre cadre de vie agréable et chaleureux.

Enfin, la qualité des prestations offertes aux Herbigeois par les services techniques, périscolaires ou administratifs sera préservée.

Nous avons tous un rôle à jouer dans cette dynamique. Je vous invite donc à participer activement aux projets associatifs, à venir aux évènements organisés et à partager vos idées.

Ensemble, faisons de notre village un lieu où il fait bon vivre !

Bien à vous,

Le Maire,
Françoise FONTANA.



Mairie d'Herbeys

www.herbeys.fr

Téléphone : 04 76 73 63 76 Fax : 04 76 72 09 65

Courriel : commune.herbeys@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.herbeys.fr>

Pour contacter vos élus : prenom.nom@herbeys.fr

Merci de mettre la commune d'Herbeys en copie de vos mails pour vous assurer que vos messages sont pris en compte lorsque vos élus sont absents.

Horaires d'ouverture de la mairie au public :

Lundi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 19h00

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 11h30

Vendredi : 8h30 - 11h30 / 13h30 - 17h00

Bibliothèque Municipale

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Vendredi : 16h - 19h

Samedi : 9h-12h

Horaires des tondeuses et machines à respecter :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h00

et de 14h00 à 19h00

Les samedis de 9h00 à 12h00

et de 15h00 à 18h00

Interdit dimanches et jours fériés

Arrêté Préfectoral n°38-2016-05-12-0005

Interdiction du brûlage des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pied, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel pour tous.

Chasse : la chasse est ouverte

toute la semaine sauf le vendredi du 8 septembre 2024 au 27 février 2025.

Vigilance cambriolage

Prévenir la gendarmerie de St-Martin-d'Uriage au 04 38 42 03 08 en cas de comportement suspect.

ENEDIS

Accueil Raccordement Électricité :

09 69 32 18 11

www.connect-racco.enedistribution.fr

Raccordement producteurs

(photovoltaïque, éolien... : 09 69 32 18 00

Accueil administrés :

Dépannage : 09 72 67 50 38

Autres renseignements : 09 69 32 18 53

Télécharger gratuitement l'application «ENEDIS à mes côtés». Les clients pourront contacter facilement les services dépannage ou raccordement d'ENEDIS, obtenir des informations sur les coupures d'électricité et des recommandations en matière de prévention des risques électriques.

**Sandrine Martin-Grand
et Michel Doffagne, conseillers
départementaux, sont à votre disposition
pour vous rencontrer.**

Rendez-vous auprès de leur collaboratrice Nathalie Béranger au 04 76 00 37 47 ou par courriel: nathalie.beranger@isere.fr

Sommaire

☞ Informations diverses : pages 2-3

☞ Annonces : page 4

☞ Les infos de la Métro : pages 5-6

☞ Le frelon asiatique : pages 6-7

☞ Ça s'est passé près de chez vous : pages 8-11

☞ CR du Conseil municipal du 20/01/2025 : pages 12-14

☞ Médiathèque Actualités littéraire : page 15

☞ Dates à retenir: page 16

Régie Eau et Assainissement de la Métro : 04 76 59 58 17

Régie des Eaux de la Métro:

Secrétariat secteur : 04 85 59 50 00

Astreinte : 04 76 98 24 27

**Les habitants ont accès librement à l'ensemble des
22 déchetteries de l'agglomération grenobloise**

(cf liste <http://www.lametro.fr/107-dechetterie-grenobleagglomeration.htm>)

Déchetterie de Vaulnaveys-Le-Haut Tél : 04 76 03 26 80 :

du lundi au samedi 8h15-12h00 / 13h00-17h30

du 1er juillet au 31 août : du lundi au vendredi 8h15-15h00

et le samedi 8h15-12h00 et 13h00-17h00

Ramassage des poubelles : le vendredi.

Bacs de recyclage sur la place du marché et au terrain de sport

Commande de containers, de composteurs : 0 800 500 027

Permanence architecturale : prise de rdv avec l'architecte conseil au 04 85 59 99 35 ou par courriel henry.galindo@grenoblealpesmetropole.fr

Relais Assistants Maternels : contacter le 04 76 78 89 09

Cabinet médical d'Herbeys : contacter le 04 80 42 24 77

Kinésithérapeute Herbeys : 358 route d'Uriage contacter le 09 70 99 79 73

Conciliateur de justice (Maison des Habitants Capuche à Grenoble) : contacter le 04 76 87 80 74

Maison de justice et du droit (25 avenue de Constantine à Grenoble) : contacter le 04 38 49 91 50 / mjd-grenoble@justice.fr

Défenseur des droits : contacter le 09 69 39 00 00 ou www.defenseurdesdroits.fr

Plateforme solidarité femmes : 3919

Marché d'Herbeys : dimanche de 9h00 à 12 h00 en face de la Mairie : boulanger, fromager, boucher, vins et jus de fruits, fruits et légumes, articles artisanaux en tissu. En saison : légumes locaux.



www.lametro.fr

État civil de l'année 2024

Naissances	Mariages	Décès
MIHATSCH Iris, le 03/02/2024	L'HELGOUALC'H Philippe et YOUKANA Nadia, le 25/04/2024	LAFORET Bénédicte, veuve NEU- MERKEL, décédée le 03/01/2024
RICCIARDELLA Adriano, le 16/02/2024	DUREL Arnaud et MASSON Florence, le 01/06/2024	MARTIN-MICHELLOT Fabrice épouse SIBUET, décédée le 01/02/2024
LACROIX Oscar, le 25/03/2024	LAMBOUR Emile et PAULETTO Martine, le 03/06/2024	PERONNARD-PERROT Andrée, décédée le 06/02/2024
TROUILLON Eva, le 09/07/2024	LACHENAL Romain et JURY Sabine, le 08/06/2024	VEYRIER Arlette, épouse NOUGIER, décédée le 10/05/2024
NESTOR Yori, le 21/08/2024	COTTAZ Patrick et ABBOTT Jessie, le 07/09/2024	MERELLE Anne-Marie, épouse BEAUDOING, décédée le 20/06/2024
BALAGUIER Louise, le 07/10/2024	COQUET Jean-Michel et CHAPUY Mathilde, le 11/10/2024	CALVET Raymonde, veuve MAZUEL, décédée le 12/09/2024
LEVALLOIS Léon, le 12/10/2024		BARANCOURT Maurice, décédé le 18/09/2024
LECLERC Charlie, le 23/10/2024		GALLI Pierre, décédé le 13/12/2024
WOODING Faustine, le 25/10/2024		ASLANIAN Elise, veuve MARSOL- LIER, décédée le 20/12/2024
RIVERO Alix, le 16/11/2024		
HERBELIN Cléo, le 02/12/2024		
REILLER Dhiya, le 20/12/2024		

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement



Le recensement est **obligatoire**.

Les jeunes doivent se faire recenser à l'âge de 16 ans. À l'issue de cette démarche, une attestation leur sera délivrée. Ils doivent se présenter à la Mairie de leur domicile, dès leur seizième anniversaire, munis du livret de famille et de leur carte nationale d'identité ou passeport. Le recensement permet à l'Administration de convoquer le jeune pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Comment se déroule la Journée Défense et Citoyenneté ?

En général, la JDC dure 7h30 à compter de l'heure de convocation.

Durant votre JDC, vous recevez :

- des enseignements sur les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale et sur les différentes formes d'engagement,
- un enseignement sur le civisme, sur la base de la charte des droits et devoirs du citoyen français,
- une information sur l'égalité entre les femmes et les hommes, sur la lutte contre les préjugés sexistes et sur la lutte contre les violences physiques, psychologiques ou sexuelles commises au sein du couple.
- vous passez également des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française.

À la fin de la journée, un certificat individuel de participation à la JDC vous est remis.

Nouveau service sur la Commune

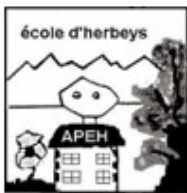
Karine MAZUEL vous propose ses services de chauffeur privé VTC à Herbeys. Pour vous accompagner lors de vos trajets vers l'aéroport ou la gare, des déplacements professionnels ou personnels : rendez-vous médicaux (non pris en charge par la sécurité sociale), courses, pour se rendre aux stations de ski, pour assister à des sorties culturelles, événements, séminaires, et ce, à toute heure et pour toutes distances, avec possibilité de mise à disposition.

Pour toutes réservations ou information, la contacter au 07 75 86 91 78 ou par mail mazuelvtc@gmail.com

Prochainement, Karine aura l'agrément de taxi (pas besoin de réservation), un emplacement lui sera réservé sur la place du marché.



Association des Parents d'Elèves d'Herbeys



Jusqu'au 7 février, l'Association des Parents d'Elèves d'Herbeys s'associe à **La Charrette des Saveurs** pour vous proposer une **vente de ravioles, marcellines et plateau de raclette**.

Vous pouvez passer commande en ligne en scannant le QR code suivant ou en vous rendant sur le site ape.rb38.eu/register.php



Producteurs, commerçants, entrepreneurs... Vous avez une activité sur Herbeys ou à proximité, n'hésitez pas à contacter l'APEH apeherbeys@gmail.com pour mettre en place une collaboration le temps d'une vente ou d'une animation.

Séjour des séniors : les inscriptions sont ouvertes !

Le CCAS de Brié-et-Angonnes, avec le concours de l'Association Nationale pour les chèques vacances, et en partenariat avec le CCAS d'Herbeys, organise un voyage pour les séniors.

Destination **CALLELA en Espagne**.
Le séjour se déroulera du **8 au 15 juin 2025**.

Quelles sont les conditions pour participer au départ en vacances ?

Avoir 60 ans et plus à la date du départ, être retraité ou sans activité professionnelle, être âgé de 55 ans (si porteur de la carte d'invalidité). **Le prix** du séjour varie selon la situation fiscale.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter le CCAS de Brié-et-Angonnes au 04 76 73 63 35.



Trois nouvelles communes rejoignent le plan climat de la Métro

À l'occasion du Forum plan climat qui s'est tenu le 10 décembre dernier au siège de la Métropole de Grenoble, les communes de Murianette, Veurey-Voroize et Herbeys ont signé la charte partenariale du plan climat air énergie de la Métro. Elles rejoignent ainsi les 31 communes déjà engagées. Ces 34 communes représentent 423 984 habitants, soit 94 % de la population métropolitaine. En parallèle, la Métro continue, via l'Alec, à accompagner les communes non encore signataires. Les trois nouvelles communes se sont engagées à mener des actions en faveur du climat, et notamment l'étude des possibilités de désimperméabilisation de la place de



Les maires nouvellement signataires, avec Pierre Verri, vice-président de la Métro.

l'église à Herbeys, la création d'un réseau de chaleur bois pour alimenter les bâtiments communaux à Murianette, et la sensibilisation des enfants dès le plus jeune âge en encourageant leur participation au Défi des écoles à énergie positive à Veurey-Voroize. ●

Le Plan Climat Air Energie Métropolitain (PCAEM) :

Herbeys relève le défi du changement climatique !

Le 10 décembre dernier, la commune d'Herbeys a rejoint les rangs des communes engagées sur le plan climat de la Métro.

Parmi les différentes actions qui seront menées, la commune s'est notamment engagée à réaliser une étude des possibilités de **désimperméabilisation de la place de l'église à Herbeys**.

Le Plan Climat Air Energie métropolitain 2020-2030 vise à relever le défi du changement climatique et de la qualité de l'air. Il fixe des objectifs pour le territoire et un programme d'actions et de suivi pour les atteindre, en mobilisant tous les acteurs.



Testez gratuitement un vélo à assistance électrique (VAE) pendant 1 mois

Les prêts aux habitants de vélos à assistance électrique (VAE) sont de retour dans les 121 communes du territoire du SMMAG pour la troisième édition. En 2024, c'était près de 300 VAE prêtés et plus de 33 000 km parcourus au total au travers de la Métropole, du Grésivaudan et du Voironnais !

Pour vous encourager dans votre pratique du vélo, Mvélo+ offre la possibilité à 10 habitants de chaque commune (hors Grenoble et Saint-Martin-d'Hères) de tester pendant un mois un VAE pour vos déplacements du quotidien. À l'issue de ce test, notre animateur pourra vous conseiller dans la location ou l'achat d'un VAE et vous orienter vers la meilleure solution pour vous, selon vos envies et vos besoins.

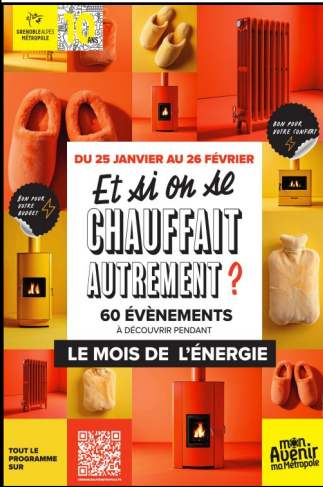
1. Consultez le planning <https://www.veloplus-m.fr/1511-s-inscrire-au-test-vae-dans-votre-commune.htm> pour connaître la date à laquelle nous passerons dans votre Commune.
2. Inscrivez-vous* parmi les 10 premiers de votre commune (toute inscription dans une commune dont la date n'est pas indiquée sur le planning ne sera pas prise en compte).
3. Envoyez-nous tous les documents nécessaires pour le test : pièce d'identité, RIB (pour le dépôt de garantie de 1 200 euros) et justificatif de domicile.
4. Si vous êtes éligible, vous recevrez un mail de confirmation quelques jours avant le début du test.
5. Récupérez votre VAE** à la date, l'heure et le lieu qui vous seront communiqués dans le mail.
6. Profitez de votre VAE pendant un mois et rapportez-le au même endroit et à la même heure à la date qui vous sera indiquée.

En-dessous de 3 personnes inscrites, nous nous réservons le droit d'annuler notre venue.

* L'inscription au préalable est obligatoire, aucune inscription sur place ne sera acceptée. Les inscriptions sont closes 3 jours avant la date de début du test.

** Le retrait du vélo se fait uniquement par la personne qui s'est inscrite, le vélo ne pourra être remis à un tiers.

Le mois de l'énergie du 25 janvier au 26 février 2025.



Le chauffage : 66% de notre consommation d'énergie

L'hiver est là et la nécessité de chauffer son logement aussi !

A la maison, le chauffage est le plus gourmand en énergie : il représente 66% de notre consommation et **pèse lourd sur notre budget**. Petits gestes ou rénovation thermique, et si on vous aidait à faire des économies d'énergie ?

Pendant 30 jours, la Métropole, en lien avec son opérateur l'Agence locale de l'énergie (ALEC), les communes et d'autres acteurs du territoire vous proposent **plus de 60 évènements et autant de solutions pour faire des économies d'énergie au quotidien**, découvrir comment rénover votre logement et faire le choix des énergies renouvelables.

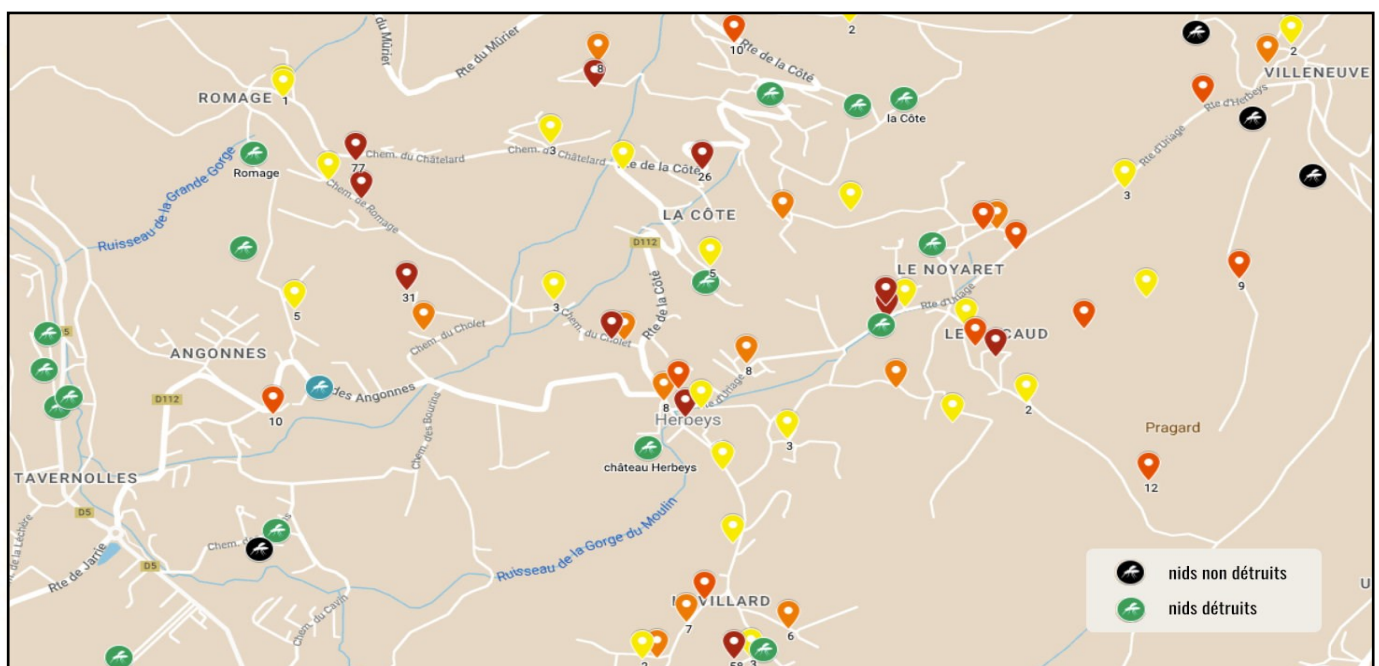
Quels dispositifs, quelles aides et quelles entreprises pour m'accompagner ? posez vos questions lors d'ateliers, de soirées thématiques, sur des stands et rencontrez des conseillers et professionnels spécialisés. Ils sauront **vous orienter et vous présenter les solutions locales et les aides existantes**, qu'elles soient à l'initiative de la Métropole (MurMur, Prime Air Bois, solaire thermique,) ou d'autres acteurs.

Vous pourrez **visiter des maisons ou copropriétés rénovées** et participer à des ateliers ludiques pour apprendre à faire des économies à votre domicile. Vous souhaitez savoir **comment est produite et distribuée l'énergie qui nous chauffe ?** Découvrez le fonctionnement de grands équipements comme l'usine d'incinération Athanor, la centrale hydroélectrique de Prémol, la centrale bois XXL Biomax ou d'autres chaufferies bois qui alimentent les réseaux de chaleur métropolitains.

Réduire sa consommation d'énergie, c'est une bonne chose pour l'environnement, mais c'est aussi bon pour votre porte-monnaie, votre confort et votre santé !

Bilan de la lutte contre le frelon asiatique 2024 sur Herbeys

Le vendredi 29 novembre dernier, le Collectif Citoyen Herbeys (CCH) et le Groupement Intercommunal de Lutte contre le Frelon Asiatique, (GILFA38) ont fait le bilan de la lutte 2024 contre le frelon asiatique. Étaient présents : des apiculteurs herbigeois, des apiculteurs du plateau de Brié-et-Angonnes, des Herbigeois qui ont participé à la campagne de piégeage ainsi que Annick Michoud, conseillère municipale d'Herbeys.



Cartographie des nids secondaires : <https://tinyurl.com/248y5bcc>

Quelle est la situation de la prolifération du frelon asiatique en Isère et à Herbeys ?

La situation s'est encore aggravée cette année. Malgré un printemps pluvieux, le nombre de nids secondaires est nettement à la hausse en Isère avec un nombre de nids en augmentation de près de 30% en un an. À Herbeys, le nombre de nids est également à la hausse (9 nids sur la commune contre 7 l'an dernier). **On constate une forte progression des nids aux alentours d'Herbeys, notamment dans les communes limitrophes.**

À Herbeys, cette année, la totalité des nids découverts ont été détruits grâce au soutien de la Mairie (qui a assumé 50% du coût des nids détruits en novembre) et de l'implication des habitants. Néanmoins, certaines destructions ont été freinées par des difficultés d'accès de certaines propriétés privées (les propriétaires ne répondant pas à nos sollicitations) et on peut craindre que des destructions tardives ont pu laisser s'échapper dans la nature des reines fondatrices pour le printemps prochain.

On déplore, comme l'an dernier, que les budgets alloués par le Département et les communautés de commune n'aient pas suffi à couvrir la destruction de l'ensemble des nids (environ un tiers des nids non détruits sur l'Isère). Du coup, plusieurs nids ont échappé à la destruction dans les communes voisines ☹️.

Par ailleurs, il est clair qu'une répartition juste et équitable de ces budgets entre les différentes communes du département permettrait une lutte plus efficace et mieux synchronisée.

Comment améliorer la lutte l'an prochain ?

Il y a plusieurs axes d'amélioration :

- Poursuivre le piégeage communal et la sensibilisation des habitants. Amplifier la recherche de nids primaires,
- Améliorer le maillage du territoire : les nids étant répartis sur toute la commune il faudrait couvrir certaines zones non résidentielles,
- Créer des brigades de piégeage et d'observation des directions de vol pour la recherche de nids dans les différents quartiers du village,
- Amplifier le piégeage d'automne sur les spots mellifères (fabriquer des pièges de type nasse coréenne...),
- Mener la lutte au niveau intercommunal en s'appuyant sur l'association intercommunale **GILFA38**.

ON A BESOIN DE VOUS !

La lutte au niveau d'HERBEYS et au niveau intercommunal est l'affaire de tous. Si vous disposez d'un peu de temps et de compétences en communication, en bureautique/informatique, en animation ou en bricolage, vous êtes les bienvenu(e)s pour participer à cette lutte.

Une réunion publique est organisée le vendredi 14 février à 18h à la MPT pour réunir toutes les bonnes volontés et mettre en place le plan d'action pour la campagne de 2025.

Si vous ne pouvez être présent à cette réunion, mais que vous souhaitez à nouveau participer au piégeage de printemps, merci de nous le signaler en envoyant un message sur la boîte mail infos@cch-herbeys.fr (avec votre nom, adresse postale et adresse mail) ou en appelant le 07 66 19 19 66. Merci d'avance !

Vœux de Mme le Maire

Herbeys

Des vœux *made in* Herbeys

Vendredi 17 janvier, à 19 h à la Maison pour tous, c'est devant une salle comble que Françoise Fontana, maire d'Herbeys, a présenté ses vœux aux Herbigesois.

Étaient présents, entre autres, des élus des communes proches, le colonel Gonzague Dupré pour la gendarmerie de Meylan, l'adjudante Aurélie Poizat pour celle de Saint-Martin-d'Uriage, le commandant des sapeurs-pompiers du centre Romanche, Claude Salvi, les sapeurs-pompiers de la commune avec le lieutenant Olivier Didier et aussi Antoine Viana, chef du département de laboratoire CEA-Leti (Laboratoire d'électronique et de technologie de l'information), Myriam Deana, diététicienne pour API restauration, et Pierre Bonnet, directeur des Papierseries de Vizille.

Comme de tradition, l'année écoulée a été résumée. Ont ainsi été évoquées l'acquisition de terrains pour les mettre à la disposition des agriculteurs, la gestion des pelouses sèches, la récolte de graines de châtaigniers, la prévention des risques d'incendie, ou encore la réhabilitation de la grange du château.

La nouvelle crèche Herbe et baby a bien sûr été citée, tout comme l'arrivée d'Émilie Brunier à l'école maternelle, venue remplacer Isabelle Rivieri partant à la retraite après 30 années d'enseignement. 2024 a aussi marqué par la remise aux normes du city park.

Pour les personnes isolées du village, la maire a rappelé qu'une assistance a été menée



De gauche à droite : les champions herbigesois Bruno Saby et Sandrine Béranger, l'artiste Chanath et la maire Françoise Fontana. Photo Le DL/Claudie Picot-Chambe

par 13 membres du CCAS (centre communal d'action sociale).

La bibliothèque a proposé rencontre d'auteurs, conférences, découverte de mangas. Les 30 activités de la Maison pour tous ont permis de comptabiliser 500 adhésions.

Côté profession, une nouvelle kinésithérapeute (Estelle Ramirez Maury) et une esthéticienne (Elsa Sadler) ont rejoint Herbeys. Et le succès du Repair café est à souligner !

Un trophée de champion à championne

Mais le cœur de cette cérémonie a été la remise d'un trophée de la part d'un champion du monde, Bruno Saby, à une championne du monde, Sandrine Béranger. Tous les deux sont Herbigesois.

Bruno Saby a été vainqueur en 2005 de la Coupe du monde des rallyes tout-terrain,

tandis que Sandrine Béranger, avec ses trois coéquipiers, a remporté en décembre dernier, en Équateur, le titre de championne du monde de raid aventure (kayak, course à pied, VTT, via ferrata, remontée sur corde et canyoning).

Le trophée que Bruno Saby a remis à Sandrine Béranger a été créé par une autre Herbigesoise, l'artiste Chanath, célèbre dans l'agglomération elle aussi. Sur couleurs du drapeau de l'Équateur, on devine un paysage avec collines, montagnes et eau, sur lequel se plante la victoire. Le socle en bois provient de la menuiserie de Bernard Cochet, un Herbigesois bien connu de tous.

Pour terminer, la charcuterie du buffet qui a suivi le discours de Françoise Fontana avait été préparée par les bouchers Jonath, Herbigesois bien sûr !

● C.P.-C.

Traditionnelle cérémonie des vœux ce vendredi 17 janvier avec une nouvelle formule placée sous le signe de la convivialité !

L'occasion de se remémorer les différentes actions menées sur l'année écoulée pour tous les herbigesois, petits ou grands.

Un trophée, créé par l'artiste Chantal LEGENDRE, a été remis à notre championne du monde Sandrine BERANGER qui s'est illustrée dans le dernier raid aventure 2024.

Chacun a ensuite pu ensuite se restaurer et lever son verre à la nouvelle année !

Remerciements à JONATH, le boucher d'Herbeys, Api Restauration et Intermarché pour avoir offert les plateaux de charcuterie, le pain et les pognes.



Sandrine BERANGER, championne du monde de raids aventure

L'équipe "400 Team", composée de notre herbigeoise Sandrine Béranger, Sébastien Raichon, Adrien Lhermet et Benjamin Fayet, a remporté, mercredi 4 décembre, en Équateur, le titre de **Champion du monde de raids aventure**.

Depuis 1989 et la création du Raid Gauloises, puis les Raid World Championship et Adventure Race World Championship à partir de 2001, la France totalise 7 victoires, sur le Raid Gauloises de 1989 à 2003, puis 4 victoires sur le Raid World Championship et "l'Adventure Race World Championship" depuis 2004, soit 11 titres mondiaux en 35 ans.

Ce succès est très mérité pour 400 Team, équipe très expérimentée, au palmarès incroyable, mais qui courait après le titre mondial depuis plus de 15 ans et qui a joué de malchance l'an dernier en Afrique du Sud et en 2018 à La Réunion. Face aux professionnels des forces spéciales de l'armée suédoise, double champions du Monde en titre, 400 Team a mené une course quasi parfaite. Tout a pourtant failli s'écrouler.

On a même pensé pendant quelques heures qu'ils étaient maudits, lorsqu'ils ont chaviré de nuit en kayak, sur une rivière très tumultueuse. Ils ont perdu un sac de matériel et l'ont cherché longtemps de nuit puis au lever du jour, avant de se résoudre à rejoindre la transition suivante. Ils ont écopé d'une heure de pénalité. Malgré ce coup dur, ils ont fait preuve d'un mental hors norme et de ressources physiques fabuleuses, pour reprendre la tête de course et signer une victoire en 90h47 avec 2h20 de sommeil ! Les concurrents avaient à leur programme les disciplines suivantes : VTT, kayak, course à pied, via ferrata, canyoning, remontée sur cordes, tout cela en orientation et à des altitudes élevées, souvent au-dessus de 3000 m et des sommets à 3 500m !



Herbys

Sandrine Béranger, l'Iséroise championne du monde de raid aventure !

Sportive passionnée, spécialisée dans les trails et le raid aventure depuis vingt ans, Sandrine Béranger vient de participer au Championnat du monde de raid aventure par équipe, en Équateur. Elle et ses trois coéquipiers ont conquis un titre que la France attendait depuis 19 ans...

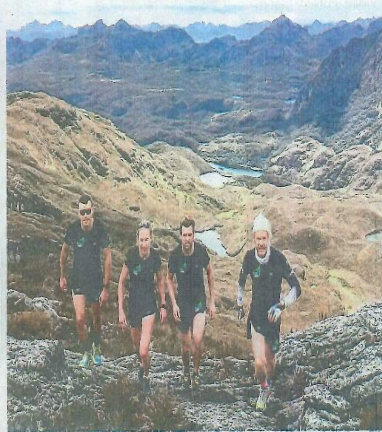
Quelque 560 km au total (dont plus de 300 en VTT, 180 en course à pied, et 60 en kayak...), avalés en 90 heures, avec de la via ferrata et de la remontée sur cordes pour pimenter le tout : la performance est remarquable, surtout dans un milieu aussi engageant que celui de l'Équateur. C'est ce qu'ont réussi Sandrine Béranger et ses trois coéquipiers : Sébastien Raichon (figure internationale dans l'univers du trail, premier finisher de la Chartreuse Terminus en 2023), Adrien Lhermet et Benjamin Fayet. Tous quatre membres de l'équipe élite du club vauchusien "400 team", ils ont conquis le titre mondial en prenant l'avantage sur l'équipe des forces spéciales de l'armée suédoise, dans les dernières heures d'une épreuve dantesque.

Car l'Adventure Race World Championship (ARWC), c'est une course en autonomie, sans dormir ou très peu, cumulant dénivelé, performance, endurance et talents d'orientation (il n'y a pas de balisage). Un défi que peu d'athlètes relèvent...

« Physiquement, tout s'est bien passé, nous sommes une équipe rodée », sourit Sandrine, l'Iséroise – et seule femme – du groupe. La fatigue, les maux



L'Herbigeoise Sandrine Béranger, (à droite avec les autres membres de l'équipe "400 team") a triomphé d'une épreuve dantesque disputée en Équateur. Photos personnelles



de ventre (elle n'a rien pu avaler pendant 15 heures, en milieu de course) ou les douleurs musculaires ne sont rien, face aux « faits de course ». Ce sont eux qui ont fait souffrir l'équipe – qui, rappelons-le, court à quatre et non en relais.

Accident de kayak

« Nous avons perdu un sac, lors d'une épreuve de kayak dans une rivière à remous, après nous être renversés. Cela signifiait des pénalités, et la fin de nos chances de victoire. Heureusement, on s'en est sorti, grâce à du matériel que l'on avait en double, et grâce à l'abandon d'une autre équipe, qui nous en a rapidement prêtés ». L'aventure a donc continué pour la "400 team" qui, rebootee, est rapidement passée en

tête de l'épreuve, pour ne plus lâcher son avantage. « C'était tendu, nous avions à peine plus d'une heure d'avance dans la dernière épreuve, avec... une heure de pénalité à purger ! Finalement, on a fait la différence ».

Un triomphe qui fait briller la France, 19 ans après la dernière victoire d'une équipe totalement tricolore. « On se bat pour ce titre depuis dix ans, et c'était fort de sentir qu'il y avait la France du raid derrière nous » s'enthousiasme Sandrine.

« Entendre *La Marseillaise*, c'est important. C'est aussi la récompense du travail effectué, avec cette équipe et avec d'autres. Tout ça, c'est vraiment beau ».

D'autant que la team française n'avait eu que cinq jours d'acclimatation sur place – ce qui

est peu quand on se prépare à une épreuve qui vous mène jusqu'à 3500 m d'altitude !

Une vie d'effort

Rentrée d'Équateur depuis quelques jours, Sandrine Béranger digère cette aventure hors norme à laquelle elle est finalement habituée, elle qui a déjà disputé plusieurs finales (comme l'an dernier en Afrique du Sud), et qui pratique également l'ultra-trail. L'Iséroise est d'ailleurs reconnue comme l'une des meilleures traileuses française, elle a remporté l'Échappée belle 2018 et le trail du Pic Saint-Loup en 2024. « Je viens d'une famille de grimpeurs, et j'ai toujours fait beaucoup de sport. J'ai privilégié le trail et le raid aventure après avoir rencontré mon mari :

c'est bien de partager cette passion, il sait ce que je ressens, il comprend mes contraintes. Nos trois enfants sont à fond, eux aussi. Ils ramènent plein de coupes à la maison ! »

Avec deux ou trois ultratrails et deux raids aventure par an, la vie de Sandrine est rythmée par l'effort. « Je suis en entraînement toute l'année ! » dit celle qui, dans le civil, est animatrice de séminaires sur l'analogue sport/entreprise. « Car en entreprise, on tire profit d'un travail sur la motivation, la recherche de performance, la cohésion d'équipe... ». Tout ce qui a finalement permis les succès de "400 team". « L'équipe apprend à ne pas toujours être à son rythme, à dépasser l'individuel au profit du groupe ». Et à gagner, ensemble.

● Isabelle Calender

Un triomphe pour Sandrine qui fait briller la France 19 ans après la dernière victoire tricolore. Elle témoigne : « *Entendre la Marseillaise, c'est important. C'est aussi la récompense du travail effectué, avec cette équipe et avec d'autres. Tout ça, c'est vraiment beau* ».

Sandrine a déjà disputé plusieurs finales comme l'an dernier en Afrique du Sud. Elle est reconnue comme l'une des meilleures traileuses française.

Sandrine vient d'une famille de grimpeurs et a toujours beaucoup pratiqué de sport. C'est après avoir rencontré son mari qu'elle a privilégié le trail et le raid aventure, partageant une passion commune. La relève est présente avec leurs trois enfants qui, eux aussi, ramènent des coupes à la maison !

La vie de Sandrine est rythmée par l'effort. « Je suis en entraînement toute l'année ! » dit-elle.

La Sainte-Barbe des Sapeurs-Pompiers

Brié-et-Angonnes | Herbeys

Sapeurs-pompiers : 269 interventions en 2024



Les sapeurs pompiers des casernes de Brié-et-Angonnes et d'Herbeys ont célébré leur patronne, sainte Barbe, ensemble, avec la fanfare de Brié. L'occasion de reparler du projet tant attendu de caserne commune. Photo Le DL/Philippe Geoffroy

Les sapeurs pompiers de Brié-et-Angonnes et d'Herbeys ont célébré la Sainte-Barbe, ce samedi 14 décembre.

En présence de la députée dans la 2^e circonscription de l'Isère Cyrielle Chatelain, les sapeurs-pompiers des deux communes se sont retrouvés dans le gymnase de l'école Barlatier de Brié-et-Angonnes pour cette traditionnelle cérémonie. L'occasion, chaque année, de remettre des diplômes de formation, d'avancement de grade et de médailles.

Quatre nouvelles recrues (sur les six de l'année 2024) se sont vu remettre leur casque ; trois sapeurs-pompiers se sont fait remettre leurs nouveaux grades (dont une infirmière qui intègre le service de santé) ; et de nombreux autres leurs diplômes de formation, notamment de secours à personne et d'équipier de détachement d'intervention hélicoptérée (pour les feux de forêts).

L'adjudant-chef Perbet et le sergent-chef Chabert ont ensuite été honorés pour avoir reçu la veille, des mains de la préfète Catherine Séguin, la médaille Grand or pour 40 ans de services actifs.

Le souhait d'une caserne commune renouvelé

La présidente de l'amicale d'Herbeys a ensuite pris la parole, souhaitant que le projet de la caserne commune, initié il a plus de 5 ans, aboutisse prochainement. Pour rappel, le principe de la construction d'une caserne fusionnée pour les pompiers de Brié et d'Herbeys a été acté par le Sdis en 2023, dans le cadre d'un vaste plan d'investissements.

Françoise Fontana, maire d'Herbeys, et Claude Soullier, maire de Brié-et-Angonnes, ont pris ensuite la parole, se félicitant de la vitalité de leurs casernes respectives, espérant un prochain

casernement commun.

Fortes de 39 sapeurs pompiers (17 à Herbeys et 22 à Brié), les deux casernes ont accompli, en 2024, 150 interventions pour Brié et 119 pour Herbeys, un véhicule de secours aux victimes leur étant attribué. Ce sont près de 78 % des interventions qui leur font porter secours à des personnes.

Avant la clôture de la cérémonie protocolaire par la fanfare de Brié (créée en 1908 et composée de 25 musiciens), la députée Cyrielle Chatelain a tenu à féliciter « les sapeurs pompiers pour leurs engagements, là où le collectif prime sur l'individualisme » et s'est dite « impressionnée par le sens de l'intérêt général » qu'elle a remarqué au sein des sapeurs-pompiers.

Après la cérémonie protocolaire, les sapeurs-pompiers se sont retrouvés pour un moment plus convivial et festif.

● Ph.G.

Samedi 14 décembre, les sapeurs-pompiers des casernes de Brié-et-Angonnes et d'Herbeys ont célébré ensemble leur patronne, Sainte-Barbe.

L'occasion, chaque année, de remettre des diplômes de formation, d'avancement de grade et de médailles. Après la cérémonie protocolaire, ils se sont retrouvés pour un moment plus convivial et festif.



Cours d'informatique à Herbeys

Depuis septembre 2024, un groupe d'habitants d'Herbeys se réunit chaque mardi de 9h30 à 11h30 à la Mairie pour apprendre à utiliser le smartphone. Les ateliers sont encadrés par **Renaud Soulat**, médiateur numérique de l'association L'Age d'Or, basée à Grenoble. Depuis 20 ans, cette association s'engage dans l'inclusion numérique pour tous, en mettant l'accent sur les personnes de 50 ans et plus. Cette initiation comprend 15 ateliers hebdomadaires de 2 heures, limités à un maximum de 8 participants. Cette formation a été financée par la **Conférence des Financeurs de l'Isère**, ne laissant aux participants qu'une adhésion de seulement 15 € à leur charge.



La prochaine session débutera en février 2025, sur ordinateur cette fois-ci. Pour plus d'informations et inscriptions, veuillez contacter le 04 76 09 54 86.




ORDINATEUR RENFORCEMENT | à partir de **55 ans**

COURS COLLECTIFS
Mairie d'Herbeys
 dès février 2025
 tous les mardis 9h30-11h30
 30h de cours gratuits
 adhésion de 15€ à l'association L'Age d'Or
inscriptions au 04 76 09 54 86

avec le soutien de




Arba Canté

Vendredi 13 décembre à 20h, la Maison pour Tous d'Herbeys a résonné sous les chants d'Arba Canté, un quatuor vocal proposé aux Herbigeois pour fêter Noël avec des chants du monde entier.

Arba Canté, composé de quatre chanteuses talentueuses, a offert un spectacle inoubliable en explorant un répertoire riche et varié. Alliant chants traditionnels de la Méditerranée, des pays de l'Est, de l'Afrique et compositions originales, le quatuor a emporté le public dans un véritable voyage musical.

Leurs voix ont su captiver les spectateurs dès les premières notes. Le souffle pur des chanteuses a su transmettre des émotions profondes et authentiques. Chaque morceau révélait la beauté et la richesse des différentes cultures, porté par une interprétation sensible et intense. Au-delà de la performance musicale, Arba Canté a démontré que le chant est un langage universel, capable de transcender les frontières et de rassembler. La profondeur de leurs interprétations, entre virtuosité technique et émotion partagée, a touché chaque spectateur présent.

Un spectacle marquant

La Maison pour Tous d'Herbeys a été, encore une fois, le théâtre d'un moment rare, où la magie du chant a su créer un espace d'écoute et d'émerveillement collectif. Les spectateurs, ravis et émus, ont ovationné longuement les artistes, confirmant le succès de cette soirée exceptionnelle. À la fin de la représentation les artistes et de nombreux spectateurs ont tenu à remercier Fabrice AUBERT pour sa performance à la régie, une prouesse sur un spectacle de cette qualité sonore.



Pour celles et ceux qui n'ont pas pu assister à cet événement, Arba Canté continuera sa tournée dans la région, offrant encore de nombreuses opportunités de découvrir leur talent unique.

Compte-rendu du Conseil municipal du 20 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Françoise FONTANA, le Maire.

Étaient présents : Denis CLOR, Franck FLEURY, Françoise FONTANA, Annick MICHOU, Isabelle PATUREL, Pascal RABOT, Odile SOUVIGNET, Olivier ULRICH, Stéphane VINCENT.

Absents excusés : Éric DEGROISSE (pouvoir donné à Denis CLOR), Dorisse DELEPINE (pouvoir donné à Olivier ULRICH), Gilberte TORRE (pouvoir donné à Françoise FONTANA), Fabrice AUBERT (pouvoir donné à Stéphane VINCENT)

Absent : Caroline DECOOL

Secrétaire de séance : Stéphane VINCENT

Ouverture de séance : 18h30

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de votants : 13

Nombre de membres présents : 9

Approbation du procès-verbal du précédent Conseil municipal : 25.11.2024

Vote : unanimité

N°2025-01

Objet : Ouverture par anticipation des crédits budgétaires de la section d'investissement 2025

Rapporteur Denis CLOR

Denis CLOR rappelle les dispositions extraites de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) : article L1612-1 modifié par la loi n°2012-1510 du 29 décembre 2012 - art. 37

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget, ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent soit 494.250,00 €, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation mentionnée à l'alinéa ci-dessus précise le montant et l'affectation des crédits.

Pour les dépenses à caractère pluriannuel, incluses dans une autorisation de programme ou d'engagement votée sur des exercices antérieurs, l'exécutif peut les liquider et les mandater dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme ou d'engagement.

Les crédits correspondants, visés aux alinéas ci-dessus, sont inscrits au budget lors de son adoption. Le comptable est en droit de payer les mandats et recouvrer les titres de recettes émis dans les conditions ci-dessus.

Conformément aux textes applicables, il est proposé au Conseil municipal de procéder à l'ouverture des crédits des dépenses d'investissement, afin de pouvoir engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement selon le détail ci-dessous :

Chapitre	crédits votés au BP 2024	crédits de reports	décision modificative	total crédits inscrits 2024	ouverture anticipé des crédits 2025
20	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	20 000.00 €	5 000.00 €
204	2 250.00 €	0.00 €	0.00 €	2 250.00 €	562.50 €
21	203 000.00 €	0.00 €	-115 000.00 €	88 000.00 €	22 000.00 €
23	269 000.00 €	0.00 €	115 000.00 €	384 000.00 €	96 000.00 €
Total	494 250.00 €	0.00 €	0.00 €	494 250.00 €	123 562.50 €

Le Conseil municipal s'engage à reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- **décide** d'accepter les propositions d'ouverture par anticipation des crédits d'investissement dans les conditions exposées ci-dessus.

Vote : unanimité

N°2025- 02

Convention avec le Centre de Loisirs et Culture d'Eybens

Rapporteur : Isabelle PATUREL

Vu La délibération 2023-028 du 18 septembre 2023,

Vu La délibération 2024-13 du 25 mars 2024,

Considérant l'organisation et les activités proposées par le Centre Loisirs et Culture d'Eybens ;

Isabelle PATUREL rappelle que la Commune a signé deux conventions avec le CLC d'Eybens pour les interventions au cours de la saison 2023 puis 2024.

Compte tenu du succès des activités proposées, de l'accueil inscrit dans un parcours éducatif, en lien avec la famille où l'enfant est acteur de ses loisirs, la commune souhaite reconduire le déroulement des centres de loisirs proposés par le Centre de Loisirs et de Culture d'Eybens mis en place à la Maison Pour Tous d'Herbeys.

Dans le cadre de la gestion de son accueil de loisirs, la commune souhaite également :

- répondre au mieux à l'attente des enfants en matière d'activités diversifiées et complémentaires à celles des parents et de l'école en développant des projets pédagogiques.
- développer et favoriser l'autonomie des jeunes.
- s'appuyer sur le tissu associatif local.

Après en avoir délibéré et entendu l'exposé d'Isabelle PATUREL, le Conseil :

- **approuve** les termes de la convention 2025 entre la commune d'Herbeys et le CLC d'Eybens,
- **autorise** Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de la présente délibération et notamment à signer la convention 2025, ses avenants et toute pièce en la matière.

Vote : unanimité

N°2025- 03

Acompte de participation 2025 au Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance

Rapporteur : Isabelle PATUREL

Vu :

- la délibération 40 votée par le comité syndical du SICCE en date du 05 décembre 2024 relative au versement des participations communales 2025

Madame PATUREL informe les membres du Conseil du montant de la demande de participation financière liée fonctionnement du SICCE pour 2025, qui est calculé sur la base de 50% de la participation versée en 2024 et qui prend en compte le retrait de la compétence n°3 sur les établissements du jeune enfant.

L'acompte de participation s'élève pour 2025 à : 4 747 € - 1 310 € soit 1 719 €.
Le SICCE informe qu'une régularisation sera opérée sur le deuxième acompte de l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil :

- **approuve** le versement de l'acompte 2025 au Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance,
- **s'engage** à ce que les crédits nécessaires soient inscrits au budget communal de l'exercice 2025,
- **autorise** Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'application de la présente délibération Métropole.

Vote : Unanimité

N°2025- 04

Vœu pour une meilleure représentativité des communes à la Métropole

Rapporteur : Franck FLEURY

Le Maire rappelle que,

- le Code Général des Collectivités Territoriales détermine le nombre de sièges au sein des intercommunalités comme les métropoles. Au sein de Grenoble-Alpes-Métropole, il a été fixé un nombre de 80 conseiller(e)s métropolitain(e)s au prorata du nombre d'habitants, auquel ont été ajoutés 30 sièges pour les communes n'ayant pas obtenu de sièges à la représentation proportionnelle, soit un élu par commune périphérique de moins de 5 000 habitants,
- le législateur permet également, pour une meilleure représentativité des citoyens, l'ajout de sièges supplémentaires dans la limite de 10% des sièges de droit commun,
- compte tenu de la souplesse offerte par la loi, un accord local a été élaboré,
- en 2019, les communes de la Métropole ont délibéré pour accorder un siège supplémentaire pour les communes entre 5 000 et 10 000 habitants (Claix, Domène, Gières, La Tronche, St-Martin-le-Vinoux, Seyssins, Varcès, Vif et Vizille). Ce qui porta la composition du Conseil à 119 élus en 2020. Cet accord étant valable uniquement pour un mandat, un nouveau texte doit être voté par les 49 communes de la Métropole avant le 31 août 2025 pour maintenir la composition actuelle.

Considérant que vendredi 25 octobre 2024, Éric PIOLLE, Maire de Grenoble, a convoqué, à l'hôtel de ville de Grenoble, les neuf communes concernées pour leur annoncer son refus de conclure un nouvel accord, sans concertation ou discussion préalable avec ses homologues communaux et métropolitains.

Considérant qu'une délibération votée lors de la séance du Conseil municipal de Grenoble le 4 novembre dernier entérine cette décision.

Le Maire précise qu'à sept mois de la limite de délibération, cette décision est inattendue et choquante pour les communes impactées et leurs habitants, elles perdent en représentativité au sein du Conseil métropolitain, ne bénéficiant plus que d'un siège au lieu de deux. Il est rappelé qu'être Maire implique un travail et une disponibilité au quotidien, et le fait d'avoir un second élu présent permet de garantir plus facilement la présence de la commune dans les instances métropolitaines.

De plus, la conclusion d'un accord en 2019 a permis de féminiser davantage le Conseil métropolitain et tendre vers plus de parité dans nos instances, en ajoutant neuf femmes élues au Conseil.

Au-delà de la représentativité des communes et de la féminisation de la Métropole, le climat que cela instaure est inquiétant tout autant que la qualité des relations entre la ville centre et la Métropole. Cette méthode brutale interpelle. Il est primordial qu'une bonne entente persiste entre les communes et notre intercommunalité. Il est également essentiel que le premier édile du territoire respecte l'ensemble des communes de la Métropole – peu importe leur taille, nombre d'habitants ou typologie – et leurs élus.

À ce titre, les membres du Conseil municipal d'Herbeys demandent au Maire de Grenoble Éric PIOLLE :

- **d'engager** une vraie discussion avec les communes concernées pour favoriser leur représentativité à la Métropole,
- **de prendre une délibération** en Conseil municipal pour proposer un nouvel accord respectant le poids de chacune des communes en fonction de leur nombre d'habitants.

Fin de séance : 19h20

QUESTIONS DIVERSES :

Convention relative au Service Public de l'Efficacité Énergétique (SPEE), choix de service pour l'année 2025 : non retenue par les élus.

Médiathèque : L'actualité littéraire - Hiver 2024

A
D
U
L
T
E
S

ROMANS

Le rêve du Jaguar - Bonnefoy Miguel
Le loup de Valberg - Briand Pauline
Ann d'Angleterre - Deck Julia
L'avion, Poutine, l'Amérique et moi - Dugain Marc
Les jardins de Torcello - Gallay Claudie
Archipels - Gaudy Hélène
Tant que le café est encore chaud - Kawaguchi Toshikazu
Le café des au revoir - Kawaguchi Toshikazu
On m'appelle Demon Copperhead - Kingsolver Barbara
Sous une mauvaise étoile - Malaval Jean-Paul
La cinquième saison - Orsenna Erik
L'inconnue du portrait - de Peretti Camille
L'horizon pour envol - Pyre Alain
Elle rêvait d'autres ciex... - Signol Christian
Long Island - Toibin Colm
Ilaria - Zalapi Gabriella



POLICIERS

Personne ne gagne - Black Jack
Les enfants loups - Buck Vera
Prime Time - Chattam Maxime
Chambre 505 - Sten Viveca
Dernier meurtre au bout du monde - Turton Stuart



BANDES DESSINÉES

Le Serpent et la Lance - T3 - Hub
Histoire de Jérusalem - Lemire / Gaultier
Un putain de salopard - T4 - Loisel & Pont
Les vieux Fourneaux - T8 - Lupano
Deux filles nues - Luz
La vie secrète des arbres - Wohlleben / Bernard / Flao
Grand petit homme - Zanzim



ALBUMS

Les incroyables journées de Piloursine – E. Houdart
Petites pattes dans la neige - K. Allen/K.Smith
Loup gris sous la neige - G. Bizouerne/R. Badel
Le Père Noël qui n'aimait pas les cadeaux
 S. de la Croi/A. Signol/P.Roland
Le cadeau de l'hiver – Mim / N. Ragondet
Mon ami Coco – K. Daisay



ROMANS

La clé des champs - Audrey Faulot
La fantastique famille Poulet - T3 - Yann Rambaud
La fille Renard T1, T2 - Andy Sagar
Apollodore et les trois fantômes - F. Chevaux
Léo & les orphelins de Paris - T1, T2- T. Bérard
Le Royaume des reflets -T1- C. Bousquet
Quatre sœurs à vélo - S. Rigal-Goulard
Mission Pharaon - C. Helft
Harry Potter - T6, T7 - J.K. Rowling



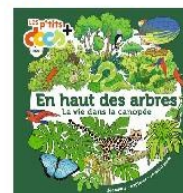
BANDES DESSINÉES

Les Géants - T9 - Lylian
Au chant des Grenouilles -T2- Canepa/Halard
Animal Jack T8 - Miss Prickly & Kid Toussaint
Mythics - T22 & T23 Sobral
Les carnets de Cerise - T6 - J. Chamblain
Brûme -T3 - Pellissier
Les Chroniques de Darkhell - T5 - Sobral
Sorceline - T6 & T7 - Douye



DOCUMENTAIRE

En haut des arbres - Coll Les P'tits Docs



J
E
U
N
E
S
S
E

Dates à retenir

MAISON POUR TOUS

SOIRÉE CINÉMA

Vendredi 14 mars 2025 à 20h30

Projection d'un film du 38° Festival Nature et Environnement de Grenoble

MAISON POUR TOUS

CONCERT - MOUNTAIN MEN

Vendredi 21 mars 2025 à 20h30



Après 3 ans de pause, le célèbre groupe de blues/rock **Mountain Men** est de retour dans sa formule initiale : le duo **Mister Mat** et **Barefoot iano**. Après la folle aventure *The Voice* de Mister Mat (dont il finira 2ème), les 2 compères reprennent une route qui les avait déjà conduit à plus de 1000 concerts aux 4 coins du monde (du Festival de blues de Memphis en passant par Jazz à Vienne et tant d'autres belles dates).

Et la magie opère toujours ..**Le retour en duo !**

Réservation sur www.mpt-herbeys.fr

LE RELAIS D'URIAGE



TIME & PROGRAMME

Cool



RENTÉE 2025 JANVIER FEVRIER MARS

10/01	—	THÉÂTRE D'IMPRO CIE LES BULDISERES
17/01	—	BINGO DRAG SHOW MAISON PECCINO
31/01	—	BLIND TEST BY MISTER BT SPECIAL 80'S MAIS PAS QUE...
07/02	—	SOIRÉE OENOLOGIE - DÉGUSTATION DE VINS LOCAUX ET AUTRES...
14/02	—	SOIRÉE DINER STAND UP SUR RÉSERVATION
21/02	—	SOIRÉE "RÉUNIONNAISE" ROUGAIL. SUR RÉSERVATION
28/02	—	BLIND TEST BY LUCAS
08/03	—	JOURNÉE DES FEMMES - MARCHÉ DE CRÉATRICES /PRODUCTRICES
21/03	—	L'ALBERTE SPECTACLE THÉÂTRE - MUSIQUE ET BIDULERIES. SUR RÉSERVATION

réservation conseillée
pour les places
assises pour toutes les
soirées, mais le bar
est ouvert à tous les.
plus on est serré plus
on rigole!!!

